



OUI à la nouvelle loi sur les jeux d'argent – Bref argumentaire

La loi sur les jeux d'argent a été adoptée par le Parlement le 29 septembre 2017. Elle concrétise l'art. 106 de la Constitution fédérale qui a été accepté par les citoyens suisses à une large majorité de 87% en 2012. Le référendum lancé contre la loi a abouti: celle-ci est donc soumise à une votation populaire qui aura lieu le 10 juin 2018.

Pourquoi dire OUI à la loi sur les jeux d'argent ?

La loi sur les jeux d'argent:

- garantit l'une des protections les plus strictes au monde contre l'addiction au jeu, le blanchiment d'argent et la fraude.
- garantit que les bénéfices des jeux d'argent soient bien affectés à des buts d'utilité publique (culture, social, sport et environnement) ainsi qu'à l'AVS/AI; soit environ un milliard de francs chaque année (env. 600 millions de francs pour les sociétés de loterie et env. 400 millions de francs pour les casinos).
- prévoit des mesures efficaces pour lutter contre les jeux d'argent illégaux.

Protection de la population

Grâce à cette loi, la Suisse renforce la lutte contre l'addiction au jeu et le blanchiment d'argent:

- elle contraint les opérateurs de jeux ainsi que les cantons à engager de nombreuses mesures;
- les mesures de prévention prévues assurent notamment une protection efficace des mineurs et des personnes vulnérables;
- la taxe sur la dépendance au jeu prélevée auprès des sociétés de loterie garantit le financement des mesures de préventions à prévoir par les cantons.

Soutien à l'utilité publique

La loi prévoit que les bénéfices des jeux d'argent bénéficient à la communauté:

- Elle pérennise le système éprouvé d'offre de jeux d'argent contrôlés et socialement responsables dont les bénéfices revêtent un caractère essentiel et indispensable au soutien des projets d'utilité publique dans les domaines de l'action sociale, la culture et le sport ainsi que l'AVS/AI.
- Elle permet de générer des revenus supplémentaires qui profiteront à l'utilité publique en Suisse au lieu de partir vers des actionnaires privés à l'étranger.

Lutte contre les jeux d'argent illégaux

Le blocage prévu de l'accès aux sites Internet illégaux est indispensable pour que la protection de la population soit assurée et pour que les bénéfices des jeux d'argent soient bien affectés à des buts d'utilité publique (= mandat constitutionnel selon l'art. 106 Cst.).

- Il ne sert à rien de contraindre les sociétés de loterie et maisons de jeu suisses à respecter des obligations strictes et à verser des contributions, si une offre pléthorique de jeux d'argent incontrôlés est parallèlement disponible et accessible sur Internet. On estime à CHF 250 millions les sommes qui partent ainsi de la Suisse chaque année et qui font défaut à la communauté.
- Les opérateurs illégaux domiciliés dans des territoires offshore, tels que Malte, Gibraltar, Antigua, etc., n'offrent aucune protection contre l'addiction au jeu, le blanchiment d'argent ou la fraude et ne payent ni impôts ni contributions d'utilité publique en Suisse.
- Les blocages d'accès sont une mesure très répandue. Ils sont déjà utilisés dans de nombreux pays, tels que la France, l'Italie, l'Espagne, le Danemark, la Belgique, le Portugal ou la Norvège (projet).

Plus d'infos sur www.loisurlesjeuxdargent-oui.ch
Comité pour des jeux d'argent au service de l'utilité publique, Case postale 5735, 1002 Lausanne



Que se passera-t-il en cas de rejet de la loi sur les jeux d'argent ?

La loi sur les maisons de jeu (de 1998) et la loi sur les loteries (de 1923) continueront de s'appliquer. Les casinos suisses auraient toujours l'interdiction de proposer leurs jeux en ligne et les sociétés de loterie seraient dans l'impossibilité de proposer leur offre de jeux de façon concurrentielle. Les sites offshore illégaux de jeux d'argent avec leurs offres de jeux de casinos, de paris sportifs et de loteries continueraient de gagner des parts de marché sans aucun contrôle et sans offrir de protection contre l'addiction au jeu (ni de protection de la jeunesse), tout en privant la Suisse de centaines de millions de francs.

Clarifications concernant les affirmations des opposants à la loi (référendaires)

- **Internet n'est ni bloqué ni censuré.** Les opposants utilisent systématiquement les notions de « blocage Internet », voire de « censure Internet ». Ces affirmations doivent être corrigées : Internet ne sera pas bloqué ! Seul l'accès aux sites de jeux d'argent sur Internet sera bloqué, lorsqu'ils visent illégalement des clients suisses et figurent sur une liste noire. Les personnes tentant d'accéder à ces sites seront redirigées vers une page « Stop ». Elle indique que le site consulté propose des jeux d'argent non autorisés en Suisse et n'offre aucune mesure de protection ni aucune garantie quant au paiement des gains réalisés.
- **L'octroi de licences à des opérateurs offshore de jeux d'argent ne fonctionne qu'avec des blocages d'accès.** Les pays qui accordent de telles licences (p. ex. le Danemark, l'Italie, la France ou la Belgique) utilisent parallèlement le blocage d'accès. Sans ce blocage, les licences n'auraient aucune valeur ; les redevances et obligations correspondantes représenteraient des désavantages compétitifs massifs par rapport à des concurrents n'ayant aucune licence.
- **Le blocage d'accès ne constitue pas un précédent pour d'autres secteurs économiques.** Les jeux d'argent ne relèvent pas du commerce ordinaire, comme les vêtements. Les risques liés à l'addiction au jeu et à la criminalité expliquent pourquoi les jeux d'argent doivent être réglementés et soumis à de strictes conditions, comme c'est le cas dans pratiquement tous les pays.
- **Le blocage d'accès ne vise pas la protection du marché et n'entraîne pas de cloisonnement numérique.** Il s'agit simplement de bloquer l'accès aux opérateurs de jeux d'argent illégaux qui ne disposent pas d'autorisation en Suisse, qui ne respectent pas les lois suisses relatives à la protection contre l'addiction au jeu et le blanchiment d'argent ni le régime des redevances en vigueur. Plus de 16 pays européens appliquent déjà des blocages d'accès et la tendance est à la hausse.
- **Les blocages d'accès sont efficaces.** C'est ce que montrent les expériences faites par de nombreux pays. Le blocage d'accès alerte les utilisateurs à propos de l'illégalité d'un site, ce dont la plupart n'en sont même pas conscients. Certes, il existe des possibilités de contourner le blocage, mais les efforts nécessaires pour y parvenir sont trop importants pour la majorité des utilisateurs. Les opérateurs offshore de jeux d'argent en ligne ont financé la collecte de signatures pour le référendum à hauteur d'environ 500 000 francs. Ils ne déploieraient certainement pas autant de moyens si ces blocages étaient vraiment inefficaces.

Plus d'infos sur www.loisurlesjeuxdargent-oui.ch
Comité pour des jeux d'argent au service de l'utilité publique, Case postale 5735, 1002 Lausanne